



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pratiques commerciales

Question écrite n° 91397

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport remis au Premier ministre en mai 2005 par la mission parlementaire initiée le 16 février 2005 à l'égard du commerce équitable. Cette mission a notamment proposé d'organiser des pôles de compétence « commerce équitable » dans les écoles de commerce et les écoles d'agronomie. Il s'agirait de spécialisations ou de modules complétant les formations actuelles. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Suite à la mission parlementaire confiée au député Antoine Herth sur le commerce équitable le 16 février 2005, un rapport rendu en mai 2005 fait état de propositions d'actions notamment dans le secteur de la formation. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de l'agriculture et de la pêche encouragent l'extension de formations traitant du développement durable et du commerce équitable. La problématique du développement durable devient en effet aujourd'hui un sujet incontournable pour les entreprises impliquant une évolution culturelle à tous les niveaux de leurs activités. Celles-ci ont donc besoin de managers formés à ses enjeux et à ses principes. Afin de répondre aux attentes des entreprises, mais aussi à celles des étudiants souhaitant s'investir dans une activité liée au commerce équitable, l'offre de formation supérieure dans ce domaine s'est considérablement étoffée dans les universités, les écoles d'ingénieurs et de commerce et les écoles d'agronomie. Ces formations prennent la forme de modules spécialisés ou optionnels inclus dans des cursus de niveau master consacrés au développement durable. On peut citer, à titre de l'exemple des mastères en développement durable appliqué à l'université Paris-Dauphine, en gestion de la planète à l'université de Nice, en environnement et développement durable à l'université de Perpignan ; des mastères spécialisés en management du développement durable à HEC et au CERAM de Nice. La plupart des écoles dépendant du ministère de l'agriculture et de la pêche abordent également le thème du commerce équitable dans le cadre de modules optionnels ou d'enseignement plus général sur le développement rural et alimentaire dans les pays du Sud ou sur les relations économiques internationales. En outre, le pôle de compétences qui se met en place à Montpellier, regroupant l'ENSAM, le Centre national d'études agronomiques pour les régions chaudes (CNEARC) et la section industries alimentaires pour les régions chaudes (SIARC) de l'école supérieure des industries agricoles et alimentaires (ENSIA), comprendra un institut des régions chaudes (CNEARC et SIARC) dont les actions sont centrées sur « développement durable et sociétés ». Cette thématique est actuellement abordée au CNEARC depuis trois ans et développée d'année en année dans un module optionnel « Filières, réseaux de producteurs et processus de qualifications » de formation d'ingénieur et d'un mastère spécialisé « développement agricole tropical ». Cette évolution est très intimement liée aux offres de stages qui sont proposées aux étudiants par les ONG, institutions internationales et nationales dans ce secteur particulier du commerce équitable. Les principaux intervenants dans cet enseignement sont essentiellement des chercheurs du centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et des professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91397

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3808

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 568